	Processus : _M - Ethique Discipline : Ethique Type : Politique	Référence : GED-POL-00023 Version : 003
	CHUPMB - Cadre éthique	
Site : CHUPMB	Page 1 sur 3	

Contenu

1.	Objet de la politique	1
2.	Domaine d'application	1
3.	Les axes du cadre éthique	2
3.1	Les valeurs du CHUPMB	2
3.2	Les différentes chartes, les codes de bonne conduite de l'hôpital et les codes de déontologie propres à chaque professionnel en lien avec le cadre éthique.....	2
3.2.1	Autour de la gouvernance	2
3.2.2	Autour de nos collaborateurs	2
3.2.3	Autour de nos patients.....	2
3.2.4	Autour de notre code éthique et nos codes de déontologie	2
3.3	La loi sur les droits du patient	3
3.4	La présence d'un comité d'éthique.....	3
3.5	Le questionnement sur des principes éthiques	3
4.	Validations – Approbations	3

1. Objet de la politique

Au sein du Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage (CHUPMB), un cadre éthique est d'application.

Ce cadre éthique vise à promouvoir les comportements et les pratiques éthiques dans l'ensemble de l'institution.

Il vise l'éthique:


- Clinique ;
- Organisationnelle et de gouvernance ;
- De recherche.

Le patient étant au centre des préoccupations, nous visons l'excellence pour la qualité de ses soins et sa sécurité.

Le CHUPMB s'inscrit dans ce cadre éthique au travers de plusieurs axes décrits au point 3.

2. Domaine d'application

Le présent cadre cible tous les collaborateurs du CHUPMB.

	Processus : _M - Ethique Discipline : Ethique Type : Politique	Référence : GED-POL-00023 Version : 003	
	CHUPMB - Cadre éthique		Date d'application : 02/12/2021 Date limite validité : 30/11/2024
Site : CHUPMB			Page 2 sur 3

3. Les axes du cadre éthique

3.1 Les valeurs du CHUPMB

Nos valeurs (amélioration continue, bienveillance, citoyenneté, collaboration) se traduisent dans nos pratiques quotidiennes : entretiens de fonctionnement, de recrutement, relations entre collègues, relations avec les patients et familles. La communication sur nos valeurs cible tant les collaborateurs que le public externe.

3.2 Les différentes chartes, les codes de bonne conduite de l'hôpital et les codes de déontologie propres à chaque professionnel en lien avec le cadre éthique

3.2.1 Autour de la gouvernance

- [CHUPMB - Mission - Vision - Valeurs du CHUPMB - GED-POL-00022](#)
- [CHUPMB - Code wallon de la démocratie locale - GED-AN-00259](#)
- [CHUPMB - Rôles et responsabilités du conseil d'administration et des administrateurs - GED-POL-00024](#)
- [CHUPMB - Règlement ordre intérieur du conseil d'administration - GED-ROI-00006](#)

3.2.2 Autour de nos collaborateurs


- [CHUPMB - Règlement de Travail institutionnel - GED-POL-00027](#)
- [CHUPMB - Code de conduite envers les patients et les collègues - GED-POL-00018](#)
- [CHUPMB - Philosophie des soins infirmiers - GED-POL-00039](#)
- [CHUPMB - Décisions disciplinaires à l'encontre du personnel salarié - GED-PRO-00048](#)

3.2.3 Autour de nos patients

- [HAP - Charte des droits et devoirs des patients - GED-POL-00058](#)
- [CHP - Brochure d'accueil à destination des patients \(DOC- 756\) - GED-INFO-00038](#)
- [CHUPMB - Code de conduite envers les patients et les collègues - GED-POL-00018](#)
- [CHUPMB - Politique relative à la prévention de la violence en milieu de travail - GED-POL-00038](#)
- [CHUPMB - Cadre de référence relatif à la qualité des soins et la sécurité des patients](#)
- [CHUPMB - Politique de confidentialité pour les patients - RGPD - GED-POL-00034](#)
- [CHUPMB - Brochure secret professionnel - GED-INFO-00092](#)
- [CHUPMB - Guide assistance morale et religieuse des patients - Cultes - GED-GUI-00032](#)

3.2.4 Autour de notre code éthique et nos codes de déontologie

- [HAP - Charte éthique du réseau hospitalier HELORA - GED-POL-00084](#)
- [CHUPMB - Code éthique - GED-POL-00025](#)
- [Code de déontologie médicale](#)
- [Code de déontologie des infirmier\(e\)s](#)

	Processus : _M - Ethique Discipline : Ethique Type : Politique	Référence : GED-POL-00023 Version : 003
	CHUPMB - Cadre éthique	
Site : CHUPMB	Page 3 sur 3	

- [Code de déontologie des sages-femmes](#)

3.3 La loi sur les droits du patient

Depuis le 22 août 2002 une loi précise de manière simple et claire les droits du patient.

Quels sont ces droits ?

- Bénéficier d'une prestation de soins de qualité;
- Choisir librement le praticien professionnel;
- Être informé sur son état de santé;
- Consentir librement à la prestation de soins, avec information préalable, et être informé sur l'assurance du praticien et sur son autorisation à exercer sa profession;
- Disposer d'un dossier tenu à jour, pouvoir le consulter et en obtenir copie;
- Être assuré de la protection de sa vie privée;
- Introduire une plainte auprès d'un service de médiation.

3.4 La présence d'un comité d'éthique

Un Comité d'éthique est également actif sur chaque site hospitalier du CHUPMB. Nous trouvons ainsi :

- Le comité d'éthique du site [Ambroise Paré \(*\)](#) ;
- Et le comité d'éthique du site du [Chêne aux Haies \(*\)](#).

3.5 Le questionnement sur des principes éthiques

1/ L'Autonomie : chacun a le droit de prendre en charge sa propre personne (principe du consentement éclairé et droit à l'autodétermination).

2/ La Bienfaisance : l'intervention est supposée apporter un bien au patient.

3/ La Non malfeasance : l'intervention est supposée ne pas causer de tort au patient.

4/ La Justice distributive : les ressources disponibles doivent être distribuées de manière juste envers les patients.

5/ Le Principe de proportionnalité : met en balance les risques induits et les bénéfices escomptés, ceux-ci devant être supérieurs aux risques.

Ce cadre éthique a été co-construit avec plusieurs membres de notre personnel et plusieurs patients partenaires. Il a été approuvé par le conseil d'administration en date du 18 novembre 2021.

4. Validations – Approbations

	Nom, Prénom
Émetteur	Michel SLINGENEIJER
Rédacteur(s)	Hélène LETO
Vérificateur(s)	Stéphane OLIVIER, Michel SLINGENEIJER
Approbateur(s)	Marc BARVAIS